

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DES SCIENCES HISTORIQUES

par Jean-Claude Robert, secrétaire général du CISH

Le 21^e Congrès International des Sciences Historiques, organisé par le Comité International des Sciences Historiques (CISH), aura lieu à Amsterdam, du 22 au 28 août 2010. Dans les années 1900, des historiens européens ont commencé à tenir un congrès de façon régulière et ont créé un comité spécial pour l'organiser. Malheureusement, la Première Guerre mondiale est venue mettre fin à ces activités. En 1923, un Congrès international a été convoqué à Bruxelles. On cherchait alors à mettre en place une structure plus stable afin de garantir la continuité des congrès. Le CISH a été fondé en 1926 et siège à Lausanne, en Suisse. Sa création découle des répercussions de la Première Guerre mondiale. En effet, des historiens étaient préoccupés par le rôle de l'histoire dans la montée de l'impérialisme et de la haine inspirée par des motifs nationalistes qui ont mené à la guerre. Le Comité a comme objectif d'encourager la coopération internationale en histoire en tenant des congrès périodiques qui réunissent des historiens du monde entier, ainsi que de promouvoir l'approche comparative. La Seconde Guerre mondiale l'a pratiquement démantelé, mais il a été rétabli en 1948 et, depuis 1950, des congrès quinquennaux sont tenus sans interruption.

Le CISH comporte trois particularités. Premièrement, il ne compte aucun membre à titre personnel; deuxièmement, son orientation est généraliste; finalement, son cycle de vie est quinquennal. C'est lors du Congrès International, qui a lieu aux cinq ans, qu'une Assemblée générale élit les 13 membres de partout au monde qui constituent son Bureau et qui exercent leur mandat jusqu'au prochain Congrès. L'organisation repose sur une structure à deux niveaux : les Comités nationaux, qui représentent les historiens de leur pays respectif, et les Organismes internationaux affiliés, qui regroupent ces derniers en fonction de leur domaine de recherche. En mai 2010, on comptait 54 Comités nationaux et 29 Organismes internationaux affiliés. Ces membres versent des cotisations annuelles qui servent à financer le CISH, qui est complètement indépendant.

La Société historique du Canada est un membre de longue date puisqu'elle s'est jointe au CISH en 1929. Toutefois, l'intérêt des membres de la SHC pour le CISH n'a pas toujours été très élevé. D'une part, on croyait qu'il ne s'adressait qu'aux Européens, d'autre part, avant la chute du Rideau de fer, on le considérait comme un lieu de confrontation entre l'Est et l'Ouest. De plus, la structure du Congrès n'était pas très dynamique : elle semblait surtout comprendre d'interminables séances au cours desquelles des collègues d'un certain âge abordaient des sujets plutôt dépassés.

Le Congrès International s'échelonne sur sept jours (du dimanche au samedi), et le programme se divise en deux parties. Le Comité d'organisation local orchestre la première, en étroite collaboration avec le Bureau et l'Assemblée générale. La deux-

ième, quant à elle, est composée des assemblées, combinées et en partie simultanées, des 29 Organismes internationaux affiliés. Trois demi-journées sont réservées à chacun des organismes qui sont responsables du contenu des séances qu'ils président (tant sur le plan des affaires que de la recherche).

En 1990, la SHC a invité le Congrès de 1995 à se dérouler au Canada, à Montréal. Il y avait alors un engouement pour celui-ci, mais l'intérêt semble aujourd'hui en déclin. Cela pourrait être attribuable à un manque d'information étant donné la complexité de la structure du CISH, ainsi qu'au cycle de cinq ans qui est trompeur. Il est maintenant trop tard pour faire partie du programme du Congrès à venir, mais le prochain est prévu pour 2015 et le travail préparatoire qui s'y rattache sera amorcé à la fin de 2011. On s'enquerra alors auprès des associations membres des thèmes qu'elles proposent, thèmes dont on discutera et qui seront adoptés au cours de l'Assemblée générale du CISH qui aura lieu en 2012. Ensuite, une convocation sera envoyée aux organisateurs de séance et aux participants. Il est essentiel de souligner que toutes les communications en ce qui concerne le CISH doivent passer par le représentant de la SHC.

Les membres de la SHC peuvent s'engager de plusieurs façons. D'abord, le Canada doit présenter des propositions. Il est clair que toutes les propositions ne seront pas adoptées, puisqu'on en compte normalement environ 250. Ensuite, des collègues peuvent être nommés comme organisateurs de séance ou participants. Finalement, il sera possible de proposer ses communications individuelles lorsque l'appel à communications aura été envoyé, au début de 2013. Les noms des organisateurs ainsi que leur adresse électronique sont affichés sur le site Web du Congrès. Par ailleurs, plusieurs collègues sont membres d'un des 29 Organismes internationaux affiliés, tels que l'Association internationale d'histoire économique ou la Fédération internationale pour la recherche de l'histoire des femmes. Ils peuvent passer par leur organisme pour s'inscrire au programme.

Il est important que la SHC soit proactive au moment du lancement de l'appel pour proposer des thèmes, normalement vers la fin de l'année suivant le Congrès (à savoir vers la fin de 2011 ou au début de 2012). Il y a de la place pour la participation du Canada. Une fois les organisateurs et les discuteurs choisis, le représentant de la SHC peut aider à susciter l'intérêt des chercheurs canadiens et en convaincre quelques-uns à envoyer leur proposition de communication directement aux organisateurs. L'adresse du site Web du CISH est <http://cish.org>.